Envoyé en préfecture le 15/04/2026
Reçu en préfecture le 15/04/2026
Publié le
ID : 035-213502222-20260413-2026130424-DE

République Française
Département Ille-et-Vilaine
Commune de Pleine-Fougères

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 13/04/2026

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
19	19	19

Vote
A l'unanimité
Pour : 19 Contre : 0 Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture de Rennes
Le :
Et
Publication ou notification du :

L'an 2026, le 13 Avril à 19:30, le Conseil Municipal de la Commune de Commune de Pleine-Fougères s'est réuni en salle du Conseil, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur THÉBAULT Louis, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 08/04/2026. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 08/04/2026.

Présents : M. THÉBAULT Louis, Maire, Mmes : CORDON Magali, HIVERT Sylvie, LECORVAISIER Manon, LEMONNIER Sandrine, MACE Marion, MORIN Héloïse, PIGEON Patricia, RONDIN Perline, TRÉCAN Marilyne, MM : BIGUÉ Yann, BREHIN Pierrick, BRUNE Didier, CHAPPE Samuel, GUILLOUX Sylvain, RICHARD Hervé, ROUSSEL Axel, SORIN Rémi, TROMEUR Alban

A été nommé(e) secrétaire : M. ROUSSEL Axel

2026-13/04-24 – Conseil d'administration du collège public François Brune : désignation des délégués

Considérant l'exposé de Monsieur le Maire précisant qu'il y a lieu de désigner 1 délégué titulaire et 1 suppléant au conseil d'administration du collège public François Brune ;

Considérant la proposition de Monsieur THEBAULT de désigner :
Comme déléguée titulaire :Madame MORIN Héloïse
Comme déléguée suppléant : Monsieur THEBAULT Louis

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide :
- de nommer Madame MORIN Heloïse comme déléguée titulaire ;
- de nommer Monsieur THEBAULT Louis comme délégué suppléant.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :
En mairie, le 14/04/2026

Le Maire
Louis THÉBAULT

Secrétaire de séance
M. ROUSSEL Axel

Publicité des actes de la commune par voie d'affichage le
15 AVR. 2026